

Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

strego.paris@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

ASSOCIATION SAMUSOCIAL INTERNATIONAL

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 35, avenue de Courteline
75012 PARIS

SIRET : 430 022 111 900018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION SAMUSOCIAL INTERNATIONAL

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 35, avenue de Courteline
75012 PARIS

SIRET : 430 022 111 900018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Adhérents de l'**Association SAMUSOCIAL INTERNATIONAL**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **SAMUSOCIAL INTERNATIONAL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.2 Changement de méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable concernant la première application du nouveau règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-dessus, l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 relatif au nouveau plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié :

- la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite ;
- que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) sont décrites de manière appropriée dans les parties 5 (CROD) et 6 (CER) de l'annexe, qu'elles sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06, et qu'elles ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 septembre 2021

Pour **Baker Tilly SOFIDEEC**
Commissaire aux comptes Titulaire
Membre de la CRCC de Paris



Brice ROGIR
Expert-comptable
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Paris

COMPTES ANNUELS

1. Bilan

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	35 289	24 976	10 313	17 846
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 814	60 269	3 544	4 546
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 189		3 189	3 189
Total I	102 291	85 245	17 046	25 581
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 173 944	3 331	2 170 613	1 087 437
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	27 696		27 696	46 976
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	503 959		503 959	72 703
Charges constatées d'avance	46 931		46 931	47 904
Total II	2 752 530	3 331	2 749 199	1 255 020
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 854 821	88 577	2 766 245	1 280 601

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	70 767	65 382
Excédent ou déficit de l'exercice	7 965	5 384
Situation nette (sous total)	78 732	70 767
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	-	-
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	104 492	553 162
Total II	104 492	553 162
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	18 637	18 637
Total III	18 637	18 637
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 692
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	82 322	135 450
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	86 597	61 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		116
Autres dettes	218 987	156 615
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 176 477	277 128
Total IV	2 564 384	638 035
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 766 245	1 280 601

2. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	100	250
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 012 568	1 623 959
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	35 431	122 250
Mécénats	19 490	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	389 327	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		7 159
Utilisations des fonds dédiés	547 575	425 676
Autres produits	37	1 292
Total I	2 004 527	2 180 586
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	117 221	6 183
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	323 790	421 531
Aides financières	614 858	
Impôts, taxes et versements assimilés	15 978	24 309
Salaires et traitements	612 594	503 902
Charges sociales	207 022	174 820
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 788	9 266
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	104 492	553 162
Autres charges	182	471 889
Total II	2 008 925	2 165 062
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 4 397	15 524

PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	630	245
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	21 098	5 300
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	21 728	5 545
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 981	4 119
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	10 981	4 119
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	10 747	1 426
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 252	-
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	2 252	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	637	11 566
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	637	11 566
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 615	11 566
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	2 028 508	2 186 131
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 020 542	2 180 747
EXCEDENT OU DEFICIT	7 965	5 384

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>	241 684	27 037
<i>Prestations en nature</i>	165 838	30 302
<i>Bénévolat</i>	355 779	47 606
TOTAL	763 300	104 946
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	241 684	57 339
<i>Prestations en nature</i>	165 838	
<i>Personnel bénévole</i>	355 779	47 606
TOTAL	763 300	104 946

ANNEXE

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/20, est de 2 766 245 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un excédent de 7 965 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/20 au 31/12/20.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/08/2021 par le conseil d'administration du Samusocial International

Conformément à ses statuts « Le Samusocial International a l'objet social de créer, promouvoir et soutenir par tous les moyens de communication ou de formation possibles, dans toutes les villes du monde où se posent les problèmes liés à l'exclusion sociale, tels que l'abri, la nourriture, l'accès aux soins, la souffrance psychique ou toute autre conséquence du rejet, de la rupture des liens humains économiques et sociaux, des dispositifs analogues à celui mis en œuvre au Samusocial de Paris, répondant aux critères définis par les objectifs et la Charte du Samusocial International et développer toutes les missions connexes qui peuvent s'y rattacher directement ou indirectement.

L'association a en outre pour but de collecter des fonds et susciter des financements pour soutenir les Samusociaux, conforme à l'esprit du Samusocial de Paris, sur le territoire national et, dans les mêmes conditions, créer, soutenir et accompagner les Samusociaux à l'étranger, dans leur action, leurs recherches, leur particularisme.

Les ressources de l'association comprennent le montant des droits d'entrée et des cotisations ; Les subventions de l'Etat, des régions, des départements et des communes ou tout autre organisme public ; Les dons de particuliers, de fondations, de fonds de dotation ou d'entreprise ; Les donations et legs, leur acceptation étant laissée à la discrétion de l'association ; Les sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'association ; Toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires ».

1. Les règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Faits caractéristiques de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1 Les projets soutenus par le Samusocial International

Au 31 décembre, l'association fédérait 17 Samusociaux locaux et partenaires associés, dont 10 ont bénéficié d'un appui soutenu du Samusocial International.

En 2020, le Samusocial International a par ailleurs été très impliqué dans la mise en place et gestion de la plateforme d'appel SOS Confinement/SOS crise développée conjointement avec l'association « Les Transmetteurs ».

Le projet DOMEUS à quant à lui été suspendu en Avril 2020, du fait de la crise COVID.

Le volume d'activités a globalement été maintenu, voire augmenté dans la plupart des Samu sociaux du fait de la crise COVID, en particulier pour mettre en place les mesures préventives auprès des publics de la rue et pour renforcer les capacités de mise à l'abri. Plusieurs enveloppes financières spécifiques ont été obtenues pour soutenir ces efforts, en particulier de la Principauté de Monaco, Union Européenne, Fondation de France...

Le budget annuel des couts directs de nos programmes en Egypte a fortement augmenté, passant de 236 633 € en 2019, à près de 396 000 € en 2020, du fait du nouveau partenariat avec la Fondation Sawiris et la Fondation Carrefour, entraînant une intégration de nouvelles activités de nutrition et d'aménagement d'espaces de loisir dans la ville du Caire.

Parmi les autres faits significatifs de l'année, il convient de noter l'absence de soutien financier du SSI au Samusocial din Romania, qui a pu toutefois maintenir un minimum d'activités grâce au « bénévolat » de ses salariés et à l'obtention de quelques financements et soutiens locaux. Des financements obtenus par le SSI durant le dernier trimestre seront utilisés par le Samusocial Din Romania début 2021.

Par ailleurs, le Samusocial International anime des enseignements en France : Diplôme Universitaire « Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégalo-poles » avec l'Université Paris Descartes, Module « lutte contre, les exclusions, une action d'urgence dans le développement » dans le cadre du Master « Science politique spécialité Coopération internationale et ONG » de l'Université Paris XIII, et Module « Villes et exclusion » dans le Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, ainsi que les travaux de capitalisation effectués par le Samusocial International ayant donné lieu à plusieurs publications.

2.2 Changement de méthode comptable

L'année 2020 est marquée par l'entrée en vigueur des nouvelles normes comptables applicables aux associations, avec, en particulier des mesures de retraitement des subventions acquises et fonds

dédiés modifiant la présentation du compte de résultats et impactant fortement le bilan à la clôture de cette année de « transition »

2.3 Evénements postérieurs et continuité d'exploitation

Les impacts de l'épidémie de Coronavirus mentionnés au moment de la clôture des comptes de l'exercice précédents ont été confirmés durant l'année.

Les Samu Sociaux nationaux et autres partenaires du Samusocial International à l'étranger ont maintenu leurs efforts d'adaptation de leurs activités pour répondre aux besoins de mise à l'abri, de protection et d'information de leurs bénéficiaires, tout en garantissant la protection des salariés.

Le samusocial International a maintenu durant toute l'année le télétravail en l'adaptant aux passages entre périodes confinement et périodes de non confinement

L'ensemble de l'équipe du samusocial International est resté très mobilisée pour accompagner au mieux le surplus d'activités des Samu sociaux partenaires liées à la crise Covid mais aussi aux différentes crises touchant certaines parties de monde. L'équipe a par ailleurs été très mobilisée pour la gestion de la plateforme SOS confinement puis SOS Crise, lancée par le Dr Emmanuelli en France, plateforme qui continue toujours à fonctionner.

Dès lors, la crise COVID n'a pas eu d'impact négatif sur le Samusocial International, dont la continuité, voire l'augmentation d'exploitation a pu être assurée d'une part par des financements publics ou privés pluriannuels et par des financements plus ponctuels liés à la crise elle-même.

3. Notes sur le compte de résultat

3.1. Produits d'exploitation

Les subventions d'exploitation et contributions financières obtenues en 2020

En 2020, les subventions d'exploitation obtenues d'un montant de 1 012 568 € se décomposent comme présenté ci-dessous :

	Subventions obtenues en 2020
Agence Française de développement	166 558
Union européenne	260 595
Cooperation Monaco	283 145
Fonjep (volontaires SSI)	31 230
Mairie de Pointe Noire	1 682
TOTAL subventions publiques	743 209
Subventions d'origine privées	
Banjay Production Media	1 000
Engie	1 405
Entreprise Total	9 263
Fondation Internationale Carrefour	105 557
Fondation de France	2 000
Fond Xavier Emmanuelli	15 684
MCDeveloppement	3 000
Salesforce	113 286
Tableau	16 704
Veolia	1 460
TOTAL subventions privées	269 359
TOTAL SUBVENTIONS	1 012 568

Les contributions financières ; d'un montant de 389 327 € sont détaillées comme suit :

	Contributions obtenues en 2020
Ass Joie et Liberté SG	1 500
Comité Amérique Latine Saintes	1 000
Fondation Air France	14 068
Fondation A&A Ulmann	15 000
Fondation de France SOS Crise	28 000
Fondation Merieux	100 000
Fondation d'entreprise Michelin	5 000
Fondation Sawiris	135 320
Technip relief and development fund	10 000
UEFA Foundation for children	79 439
Total contributions financières	389 327

Dons et mécénats reçus en 2020, dédiés et non dédiés

Dons et Mécénat	
	dons recus en 2020
Dons manuels dédiés	21 237
Dons manuels non dédiés	14 193
Mécénat Egypte	19 490
Total dons et mécénat	54 920

3.2. Reversements de subventions et de dons aux Samusociaux locaux

La majorité des Samusociaux locaux soutenus par le Samusocial International sont des entités de droit national, juridiquement autonomes.

Au-delà du soutien technique et de la mise à disposition de personnel, le soutien du Samusocial International s'exerce par le reversement de la partie des financements et dons dédiés reçus, couvrant l'avancement du projet et la mise en œuvre des activités locales.

De même, le Samusocial International peut être amené à effectuer des reversements de subventions à des partenaires associatifs ne portant pas le nom Samusocial, mais développant des actions similaires. Ces relations sont déterminées par convention entre l'association locale et le Samusocial International.

Ces subventions et dons reversés constituent les « Aides financières » du compte d'exploitation. Ils sont répartis comme suit :

Subventions et dons reversés aux samusociaux locaux et autres partenaires

	Subventions	Dons	Total
Samusocial Burkina	174 207	116	174 324
Samusocial Congo	40 876	15 626	56 503
Samusocial/AMEL Liban	39 345		39 345
Samusocial Mali	146 223		146 223
Samusocial Pérou	66 271	2 247	68 519
Samusocial Sénégal	31 359	17 846	49 205
Samusocial Russie	46 536		46 536
SOS Crise	15 848	3 589	19 437
Partenaires en Egypte	14 767		14 767
Total Subventions et dons reversés	575 433	39 425	614 858

4. Notes sur le bilan

4.1 Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	En debut d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 289			35 289
Autres postes d'immobilisations incorporelles en cours				0
Immobilisations incorporelles	35 289	0	0	35 289
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	41 613			41 613
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 279	922		22 201
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	62 892	922	0	63 814
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	3 189			3 189
Immobilisations financières	3 189			3 189
ACTIF IMMOBILISE	101 370	922	0	102 291

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et informatique sur 3 ans à 5ans (logiciels spécifiques)
- Mobilier sur 5 ans
- Travaux d'aménagement des bureaux sur 8 ans

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	En debut d'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 431	7 534		24 964
Immobilisations incorporelles	17 431	7 534	0	24 964
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	41 613			41 613
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 746	1 923		18 669
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	58 359	1 923	0	60 282
ACTIF IMMOBILISE	75 790	9 457	0	85 247

4.2 Actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 189		3 189
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	2 170 613	2 170 613	
Autres créances	27 696	27 696	0
Charges constatées d'avance	46 931	46 931	0
TOTAL DES CREANCES	2 248 429	2 245 240	3 189

Les créances liées aux conventions de subvention pluriannuelles sont comptabilisées en totalité à la date de signature de la convention à compter du 01/01/2020, contrairement aux exercices précédents où les créances liées aux conventions de subvention pluriannuelles n'étaient comptabilisées qu'à hauteur de la tranche consentie par le bailleur de fond à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Charges sociales - Produits à recevoir	1819,35
Charges sociales sur IJSS	0
Divers Produits à recevoir	19 325
Subventions à recevoir	114 908
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	134 233

Provisions

Les provisions constatées au cours des exercices précédents sont les suivantes :

Provision pour litige

La provision constituée en 2012 dans le cadre du litige opposant le SSI à un ancien salarié malien qui a détourné des règlements destinés aux organismes sociaux et à l'administration fiscale est maintenue à 17 085 €.

Provisions pour risques et charges

En raison de délais administratifs d'inscription et de recouvrement, le SSI a provisionné les taxes sur les salaires lors de la mise en place de son dispositif au Caire, dans l'attente de la réception des avis de mise en recouvrement, En 2017, le SSI a effectué le versement des taxes dues. Un solde de provision de 1 551 € est toutefois maintenu dans l'attente de la confirmation par l'administration fiscale Egyptienne de la régularisation de la situation et de la levée d'éventuelles majorations de retard.

Tableau des provisions

TABLEAU DES PROVISIONS	Provisions au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	17 085				17 085
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 551				1 551
TOTAL DES PROVISIONS	18 636	0	0	0	18 636

4.4 Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 548 567 €, se classant de la manière suivante :

ETAT DES DETTES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine		0		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 207	82 207		
Dettes fiscales et sociales	70 780	70 780		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116	116		
Autres dettes	218 987	218 987		
Produits constatés d'avance	2 176 477	1 257 434	919 043	
TOTAL DES DETTES:	2 548 567	1 629 524	919 043	0

Charges à payer

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs FNP	36 380
Interets courus à payer	
Dettes prov.conges payés	27 389
Org.soc. ch./conges payés	14 021
Etat autres ch. a payer	193
Divers - charges à payer	218 987
Rupture conventionnelle	15817
TOTAL CHARGES A PAYER	312 787

En 2020, le SSI a comptabilisé l'indemnité de rupture conventionnelle d'une salariée à hauteur de 15 817 euros, le processus ayant été engagé au cours de l'année 2020.

Indemnité de départ à la retraite :

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne présentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés.

4.4 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	46 931		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	46 931	0	0

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 176 477		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 176 477	0	0

Les subventions étant maintenant comptabilisées en totalité dans le comptes de créances, la quote part concernant les exercices postérieurs est enregistrée en PCA.

4.5 Fonds dédiés

Evolution des fonds dédiés et des engagements à réaliser comptabilisés au passif du bilan, par bailleur et pays/programme

Les engagements à réaliser au 31 Décembre 2020 par pays et/ou programme, évoluent comme suit :

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subvention UE Angola	1 565		1 565				
Subvention UE Russie		53 424				53 424	
AFDCP	295 378		295 378				
AFD Egypte	119 213		119 213	3 929			
AFD Pérou	5 965		5 965				
Coopération Monaco		11 470				11 470	
IF Egypte	531		531				
Région Ile de France	52 979		52 979	1 658			
Contributions financières d'autres organismes							
Fondation Sawiris	842		842				
Fond Xavier Emmanuelli	31 434	12 681	31 434			12 681	
Ressources liées à la générosité du public							
Dons pour Sénégal	24 244	16 421	24 244			16 421	
Dons pour Congo	18 985	7 624	18 985			7 624	
Dons pour Egypte	2 027	239	2 027			239	
Dons pour Roumanie		100				100	
Dons pour Burkina Faso		2 533				2 533	
TOTAL	553 162	104 492	553 162	5 587	-	104 492	-

4.6 Fonds propres, tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	65383	5384						70767
Excédent ou déficit de l'exercice	5384	-5384		7965				7965
Situation nette	70767	0		7965			0	78732
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions règlementées								
TOTAL	70767	0	0	7965	0	0	0	78732

5. Présentation du compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisation sans contrepartie	100	100
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	35 431	35 431
- Legs, donations et assurance-vie		
- Mécénat	19 490	19 490
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	389 327	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	24 017	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 012 568	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	547 575	45 256
TOTAL	2 028 507	100 276
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSION SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	268 559	836
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	19 437	3 589
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	826 215	25 304
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	595 421	35 836
2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS		
2.1 Frais d appel à la générosité du public	1 444	952
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	27 755	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	177 127	6 841
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	93	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L EXERCICE	104 492	26 919
TOTAL	2 020 542	100 276
EXCEDENT OU DEFICIT	7 965	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	355 779	355 779
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Prestations en nature	165 838	
Dons en nature	241 684	
TOTAL	763 300	355 779
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	742 966	338 728
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	20 334	17 050
TOTAL	763 300	355 779

5.1 Observations relatives à la présentation du CROD :

A – Produits et charges par destination

Les missions sociales. Montant 1 709 632 €

Les missions sociales de l'association regroupent :

1) L'appui financier aux actions des structures Samusocial locales :

- Via des subventions et dons reversés aux structures indépendantes juridiquement. En 2020 le montant de ces subventions reversées a été de 614 858 €, dont 39 425 € de dons.

Ces entités, indépendantes juridiquement, partenaires locaux ou représentations locales du SSI répondent à leurs missions en faveur des enfants et adultes en grande exclusion via les activités suivantes :

- Des équipes mobiles d'aide
- Des centres d'accueil de jour et des centres d'hébergement d'urgence
- Des actions de communication, plaidoyer, sensibilisation

- Les actions de renforcement des capacités des partenaires et réseaux
- Par le financement des actions locales pilotées directement par le SSI. Il s'agit alors essentiellement des programmes tels que l'Egypte, la Tunisie, l'Angola pour lesquels l'entité de droit national n'est pas constituée ou que les financements alloués ne le permettent pas. Il s'agit également de mise à disposition de personnels expatriés et autres moyens (coûts directs de communication téléphoniques par pays, coûts directs de voyages des personnes du siège en missions, petite logistique) gérés directement par le Samusocial International pour les Samusociaux locaux autonomes. Ce poste représente un budget réalisé de 584 874 € en 2020

2) Le soutien technique et le pilotage des structures Samusocial locales et autres partenaires, assurés par le siège de l'association et qui regroupent :

- Les missions exploratoires et démarrage de nouveaux projets
- L'appui en formation et renforcement de capacités des structures Samusocial
- L'appui en recherche & études menées dans les différents pays
- Le pilotage et suivi des dispositifs et activités (chargés de programmes, missions politiques...)

Les coûts relatifs à ces soutiens sont constitués essentiellement de coûts de ressources humaines basées au siège, en particulier la direction des programmes et les chargés de programmes, une coordinatrice des ressources techniques et formations, la responsable administrative et financière assurant également à temps partiel des missions d'appui à la comptabilité et gestion des Samusociaux locaux, ainsi que la directrice à temps partiel. Ces coûts sont répartis selon un pourcentage estimé du temps passé par programme. Ils représentaient un montant de 241 341€ pour 2020.

3) Les actions d'enseignement et de capitalisation en France, en particulier un enseignement DIU "Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles" au sein de l'Université Paris V, et un enseignement sur « Villes et exclusion », réalisé chaque année dans le cadre du Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, auxquels s'est rajouté en 2011 un enseignement modulaire dans le cadre d'un Master 2 Coopération internationale et ONG de l'Université Paris 13. A ces missions d'enseignement s'ajoute des travaux de publications et de traduction de guides méthodologiques et études mettant en visibilité l'expérience des Samu sociaux nationaux ainsi que le soutien au Samusocial de Guyanne . Ces enseignements, études et capitalisation ont représenté en 2020 un budget réalisé de 116 067 €, dont une partie des salaires de la coordinatrice des ressources techniques et son adjointe et des formations. Il convient d'y ajouter

4) les actions de plaidoyer au niveau Européen dans le cadre du projet DOMEUS pour l'amélioration de la prise en charge et de l'accueil des migrants. Ces actions représentent en 2020 un budget réalisé de 16 054 €

5) Les actions relatives à la mise en place de la plateforme d'appel SOS Crise, représentant 136 438 € (auquel il convient d'ajouter 19437 € reversés à une association partenaire)

Détail des emplois liés aux missions sociales du SSI par pays/Samusocial

	Total des emplois	dont réalisés directement	dont reversés
Missions réalisées en France			
Enseignements	115 221	115 221	0
Europe Domeus	16 054	16 054	0
SOS Crise	155 875	136 438	19 437
Guyane	845	845	0
Total en France	287 996 €	268 559 €	19 437 €
Missions réalisées à l'étranger			
ANGOLA	31 739	31 739	
BURKINA	203 178	28 855	174 324
COLOMBIE	0	0	
CONGO	129 562	73 059	56 503
EGYPTE	424 403	409 636	14 767
ETHIOPIE	0	0	
GABON	434	434	
LIBAN	67 428	28 083	39 345
MALI	183 285	37 062	146 223
MAROC	0	0	
PEROU	127 275	58 756	68 519
ROUMANIE	0	0	
RUSSIE	72 864	26 329	46 536
SENEGAL	115 792	66 587	49 205
TUNISIE	65 675	65 675	0
Total à l'étranger	1 421 636 €	826 215 €	595 421 €
Total Général	1 709 632 €	1 094 774 €	614 858 €

Les frais de recherche de fonds. Montant 29 199 €

Les coûts de recherche de fonds sont liés à la recherche de financements d'origine publique et privée et aux activités de « reporting » narratif et financier ainsi qu'à la gestion des dons reçus. Ils sont constitués d'une partie des coûts salariaux de la directrice et de la chargée de communication et fundraising ainsi que de frais de déplacements. Ces coûts sont répartis au prorata du montant des différentes catégories de ressources collectées durant l'année

Les frais de Fonctionnement. Montant : 177 127 €

Ils sont liés à la gestion comptable et administrative de l'association, aux redevances locatives, à la direction, et aux activités de secrétariat juridique et de fonctionnement des instances de gouvernance. Ils regroupent une partie des coûts salariaux de la directrice et de la responsable administrative et financière, les honoraires des prestataires d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, les coûts de maintenance, abonnements, et communication, cotisations aux tiers, taxes et dotations aux amortissements

Les impôts sur les bénéfices 93 €

Il s'agit des impôts payés sur les intérêts des livrets associatifs, l'association ne réalisant aucun bénéfice, conformément à son statut d'association non lucrative.

Les produits liés à la générosité du public Les dons, legs et mécénats de particuliers. Montant 100 176 €

Ils sont constitués de cotisations, dons dédiés et de dons non dédiés, provenant de particuliers, ainsi que de mécénat d'entreprise.

Les produits non liés à la générosité du public. Montant 389 327 €

Ils proviennent de Fondations d'entreprises et d'Entreprises, françaises et étrangères. Ces fonds d'origine privée sont majoritairement dédiés à des Samusociaux précis. Ils viennent par ailleurs souvent en cofinancement des subventions d'origine publique.

Les subventions et autres concours publics. Montant 1 012 5680 €

Ils proviennent des sources suivantes :

- L'Union Européenne, dans le cadre des appels à projet d'Europaid
- Le Ministère Français des Affaires Etrangères, via l'Agence Française de Développement, l'agence Expertise France et des fonds d'ambassades
- La Coopération Monégasque
- Le Pôle Volontariat de Solidarité Internationale du FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire), incluant la prise en charge des coûts d'assurance sociale des Volontaires de la Solidarité Internationale sous contrat avec l'association

Les autres produits. Montant 24 017 €

Ils sont constitués :

- Des produits financiers générés par les placements court-terme de trésorerie (livrets) et les gains de change.
- De produits divers de remboursements, gestion et produits exceptionnels.

B – Contributions volontaires en nature***Montant 763 300 €***

Du fait de son activité humanitaire, l'association a bénéficié de dons en nature effectués par des entreprises et divers organismes associatifs ou encore des particuliers, ainsi que de mise à disposition de personnel.

Les contributions en nature dédiées aux missions sociales sont les suivantes :

- Dans le cadre d'un partenariat avec Air France, des billets d'avions d'une valeur de 7 633 € ont été facturés 1 858 €, ce qui constitue un don en nature au bénéfice du SSI de 5 775 € ;
- L'assurance rapatriement des expatriés de SSI est offerte par International SOS. Ce don est évalué à 13 948 € ;
- Les licences du logiciel utilisé pour la plateforme SOS crise ainsi que des jours de consultations pour sa mise en place par la société Salesforce, pour un montant de 384 515 €
- Une bénévole assure des formations et une assistance technique continue aux dispositifs samusociaux. Sa contribution est valorisée à hauteur de 12 546 € pour 2020
- Les bénévoles assurant la prise en charge des appels sur la plateforme téléphonique SOS crise. Leur contribution est valorisée à hauteur de 326 181 € pour 2020

Les contributions en nature dédiées aux fonctionnement courant sont les suivantes

- Une bénévole aide le Samusocial International sur les questions liées à la gestion RH et au droit du travail et participe à la gestion des dons. Son temps pour 2020 a été valorisée à hauteur de 17 050 €.
- Enfin le Samusocial International bénéficie de tarifs préférentiels pour l'acquisition de matériel et logiciel informatique dans le cadre du programme Solidatech géré par Emmaüs. En 2020, une réduction de 3 284 €

6. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. MISSIONS SOCIALES	65 565	1. Ressources collectées auprès du public	55 020
1.1 Réalisées en France	4 425	1.1 Cotisations sans contrepartie	100
- Missions réalisées par l'organisme	836	1.2 Dons et legs et mécénats	54 920
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3 589	- Dons manuels	35 431
1.2 Réalisées à l'étranger	61 140	- Legs, donations et assurances vie	19 490
- Missions réalisées par l'organisme	25 304	- Mécénats	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	35 836	1.3 Autres ressources liées à l'appel à la générosité du public	0
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	952		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	952		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 841		
TOTAL DES EMPLOIS	73 358	TOTAL DES RESSOURCES	55 020
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		5. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	26 919	6. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	45 256
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	100 276	TOTAL	100 276

		EXERCICE 2020	EXERCICE 2020
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		0	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		0	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public			
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		0	
			EXERCICE 2020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France		338 728	
Réalisées à l'étranger			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			
		0	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
		17 050	
TOTAL		355 779	
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
Bénévolat			355 779
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		355 779	355 779

Compte emploi annuel des ressources 2019 :

Emplois (en euros)	Emplois au 31/12/2019 - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice 31/12/2019	Ressources (en euros)	Ressources collectées au 31/12/2019 - Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice 31/12/2019
1. Missions sociales	1 433 068	87 280	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		19 507 €
<i>Missions sociales réalisées en France</i>	<i>199 990</i>	<i>5 478</i>	1. Ressources collectées auprès du public	122 251	122 251
Missions réalisées directement	199 990	5 478			
<i>Mission sociales réalisées à l'étranger</i>	<i>1 233 078</i>	<i>81 802</i>	1.1. Dons et legs collectés		
Missions réalisées directement	782 742	62 710	Dons de particuliers affectés	79 030	79 030
Subventions reversées aux samusociaux nationaux	450 336	19 092	Dons de particuliers non affectés	43 221	43 221
2. Frais de recherche de fonds	47 335	123			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	3 322	123			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	7 225	0	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
2.3. Frais de recherche des sub. et concours publics	3 679	0			
3. Frais de fonctionnement	147 191	9 097	2. Autres fonds privés	265 876	
	147 191	9 097	3. Subventions et autres concours publics	1 353 828	
Total		96 500	4. Autres produits	25 076	
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	1 627 594		I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	1 767 031	
II. Dotations aux provisions			II. Reprises des provisions		
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	553 162		III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	419 110	-25 750
IV. Excédent de ressources de l'exercice	5 384		IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V. TOTAL GENERAL	2 186 141		V. Insuffisance de ressources de l'exercice	2 186 141	96 500
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0	VI. TOTAL GENERAL		
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement des ressources par les ressources collectées auprès du public		0	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		96 500
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		96 500	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		45 256
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Missions sociales	46 813		Préstations en nature	30 302	
Frais de recherche de fonds	18 000		Bénévolat	47 606	
Frais de fonctionnement	40 132		Dons en nature	27 037	
Total contributions volontaires en nature	104 946		Total contributions volontaires en nature	104 946	

7. Autres informations

7.1. Effectif et moyens techniques

Le Personnel au 31 décembre 2020 se répartit de la façon suivante :

Siège :

- 1 directrice,
- 1 directrice des programmes
- 2 chargés de programme
- 1 responsable de la gestion et de la comptabilité
- 1 directrice des ressources techniques, formations et enseignements,
- 1 coordinatrice adjointe des ressources techniques
- 1 fundraiser
- 2 bénévoles

Projets :

- 1 volontaire expatrié,
- 1 salarié expatrié

7.2. Particularités fiscales

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux tels que l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle, la taxe sur la valeur ajoutée.

En revanche l'association est soumise à la taxe sur les salaires ainsi qu'à la taxe sur la formation professionnelle continue, mais elle est exonérée de taxe d'apprentissage.

A l'étranger, le Samusocial International est soumis à la taxe sur les salaires dans les pays qui la pratiquent, au titre des dispositifs dont il a la charge directe de gestion.